



Articulation des échelles d'intervention : l'exemple du Parc naturel régional d'Armorique

Fiche n° 3

Maître d'ouvrage :

- Parc naturel régional d'Armorique (département du Finistère)



Objectif (s)

Identifier les continuités écologiques au sein de territoires imbriqués, en adaptant à leur extension les méthodes et les outils utilisés.

Description de l'action

➤ La démarche d'identification des continuités écologiques sur le territoire du Parc naturel régional d'Armorique (PNRA)

À la suite de l'approbation du schéma régional de cohérence écologique (SRCE), le Parc a été retenu pour identifier les continuités écologiques sur ses 44 communes et ses 125 000 hectares.

La démarche générale a consisté à ne pas partir de l'identification des réservoirs régionaux de biodiversité et des corridors écologiques régionaux, établie à l'échelle du 1:100 000. Elle a consisté à engager une démarche spécifique adaptée au territoire et aux connaissances disponibles sur ce dernier, tout en conservant les sous-trames du SRCE.

Ainsi, en premier lieu, différentes couches cartographiques ont été exploitées pour alimenter l'identification et le repérage des milieux constitutifs des sous-trames. À titre d'exemple, peuvent être cités :

- les landes et les tourbières répertoriées à partir de la cartographie des grands types de végétation établie au 1:25 000 par le Conservatoire botanique national de Brest (CBNB) ;
- les boisements répertoriés à partir de la base de données Forêt (version 2) de l'Institut géographique national (IGN) ;
- les zones humides (quelle que soit leur occupation du sol) identifiées à partir de l'inventaire permanent des zones humides du département du Finistère ;
- les cours d'eau de l'inventaire départemental, les inventaires bocagers, etc.

Ce premier travail a été complété par un traitement géomatique spécifique (méthode de dilatation – érosion) et un traitement statistique par classe de taille (cf. fiche n° 29). Enfin, les étapes précédentes ont été enrichies par une exploitation des données d'espèces, essentiellement d'oiseaux. En effet, c'est pour ce groupe que le PNRA disposait de données couvrant tout son territoire et sur un pas de temps pertinent.

Au final, il a été possible d'identifier des ensembles continus de boisements, de prairies permanentes, ou de landes. Concernant le bocage, ont été pris en considération :

- les zones de plus fortes densités en haies (quelle que soit l'occupation du sol) ;
- les ensembles continus de prairies permanentes, de grandes extensions ;
- les ensembles continus de prairies permanentes, de taille moyenne, situés au sein de zones de forte densité bocagère.

Description de l'action (Suite)

Une fois achevé ce travail d'identification des continuités écologiques sur l'ensemble du territoire du PNRA, une vérification de sa cohérence avec les résultats du SRCE a montré qu'aucun réservoir régional de biodiversité n'avait été « oublié ».

➤ L'engagement d'une démarche d'identification des continuités écologiques sur le territoire d'une commune du PNRA : La Feuillée

La commune de La Feuillée se situe au cœur des Monts d'Arrée et présente une grande richesse en biodiversité. Dans le cadre de la révision de son plan local d'urbanisme, l'identification de la trame verte et bleue communale s'est appuyée sur une démarche cohérente avec la taille de ce territoire (3 200 hectares).

Cette démarche a consisté à valoriser plus finement la cartographie des grands types de végétation établie par le CBNB et à caractériser plus précisément le bocage et, à partir de là, les continuités écologiques locales.

Suite et perspectives

- Les travaux menés sur le territoire du PNRA ont abouti à identifier de façon satisfaisante une TVB. Mais ils méritent des développements par rapport à l'identification des corridors écologiques et à l'intégration des fonctionnalités des zones humides.
- Les apports des modélisations des continuités écologiques pour telle espèce ou tel groupe d'espèces (cf. fiche n° 30) à partir des fonctionnalités des milieux se révèlent être une plus-value pour l'identification de ces continuités écologiques.

Bilan et enseignements

- L'intérêt des démarches a été de confirmer l'importance d'avoir des méthodes adaptées à l'échelle de travail, notamment pour conserver une cohérence dans l'articulation entre des territoires imbriqués. Cela suppose notamment de s'appuyer sur des cartographies d'autant plus précises que le travail est à mener à une grande échelle (1:5 000 par exemple).
- Plusieurs points de vigilance peuvent être mis en exergue :
 - ♦ L'importance d'identifier ce qu'il est possible de faire en fonction des données exploitables, des moyens humains mobilisables (et de leur savoir-faire) et du matériel informatique disponible ;
 - ♦ L'importance de disposer d'une cartographie de l'occupation des sols (ou des milieux) homogène sur le territoire à étudier ;
 - ♦ Les difficultés inhérentes à l'usage des données d'espèces pour alimenter la définition des continuités écologiques : nécessité d'avoir des données d'espèces caractéristiques des sous-trames et réparties de façon homogène sur le territoire ;
 - ♦ La nécessité, lorsque l'on s'appuie sur des outils de modélisation géomatique, de vérifier la cohérence des résultats avec les données de terrain.

Durée de mise en œuvre

Février 2018 à 2019

Coût du projet / Moyens humains

1 ETP

Contact : Estelle CLÉACH (contact@pnr-armorique.fr)